

# PARCS ÉOLIENS ABANDONNÉS



## Tribunaux, parlements, gouvernements, citoyens et même promoteurs disent non à des projets éoliens

Entre 2016 et 2021, plus que 20 parcs éoliens ont été arrêtés ou abandonnés dans notre pays.

- En 2019, le Parlement du canton de Glaris a bloqué le projet de LinthWind.
- À Triengen (LU), le promoteur du projet a renoncé au parc éolien de Kulmerau après que la population ait approuvé une distance minimale aux habitations.
- Dans les cantons de Berne et de Bâle-Campagne, plusieurs parcs éoliens ont été gelés après que des mesures de vent aient donné des résultats décevants.
- Lors du scrutin dans les Grisons en 2019, l'électorat a rejeté le parc éolien Lumnezia / Surselva avec 60%.
- La même année à Court (BE), plus de 70 % des électeurs de l'assemblée de la commune ont dit non au parc éolien de Montoz.
- En 2020, à Sonvilier, dans le Jura bernois également, une majorité de 50,4% de l'électorat a rejeté le projet des "Quatre Bornes" près du Chasseral.
- Alors que la population avait donné le feu vert à des parcs éoliens, des juges fédéraux ou cantonaux ont arrêté des projets. En 2016, le parc éolien du Schwyberg à Fribourg a échoué devant le Tribunal fédéral.
- En 2020, le parc éolien du Grand Saint-Bernard échouait également devant le Tribunal cantonal valaisan.
- En mars 2021, le Tribunal cantonal vaudois a donné raison aux opposants au parc éolien d'EolJoux (Vallée de Joux).
- En 2021, 89% et puis 99% des électeurs des assemblées des communes La Sonnaz et Vuisternens-devant-Romont ont dit non aux parcs « La Sonnaz », « Vuisternens » et « Le Gibloux » en canton Fribourg.

Voir aussi :

- [www.parcs-eoliens.ch](http://www.parcs-eoliens.ch) : carte interactive des parcs éoliens de Suisse